
CONSTRUIRE
UN PROJET
POUR L'ENFANT :
VERS DE NOUVELLES
FORMES DE
PaRENTaLiTé

LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

Colloque Enfance & Familles d'Adoption,
avec le soutien du Défenseur des droits,
en présence de Geneviève Avenard, Défenseure des enfants

CISP Maurice Ravel,
6 avenue Maurice Ravel
75012 Paris

www.adoptioneafa.org



PROGRAMME

9 h 15 → Ouverture

Nathalie PARENT, présidente d'Enfance & Familles d'Adoption (EFA)

9 h 30 → Ouverture institutionnelle

Geneviève AVENARD, Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits

Matinée animée par Gaëlle GUERNALEC LEVY

10 h 00 → Enfants placés : des parcours divers

Siegfried LEFEZ et Cédric DESPAGNE

11 h 15 → Débat avec la salle

11 h 30 → Deux points juridiques

11 h 40 → Mutations et constructions familiales

Gérard NEYRAND

12 h 30 → Débat avec la salle

12 h 45 → Pause déjeuner

Après-midi animé par Bertrand MORIN et Karine NIVELAIS

PARTAGER LA PARENTALITÉ

14 h 00 → Projection du documentaire *Parents malgré tout*,

de Philippe MASSE (dir.)

14 h 20 → Multiparentalités, quels besoins fondamentaux pour les enfants ?

Dr Gisèle APTER

14 h 45 → Débat avec la salle

PRATIQUES EN MUTATION

15 h 00 → Deux points juridiques

15 h 10 → Table ronde : du projet pour l'enfant vers un accompagnement familial particulier

Pascale LEMARE, Mohamed L'HOUSSNI, Dr Gisèle APTER, Claudine HUSSON

16 h 50 → Débat avec la salle

17 h 15 → Conclusion, mise en valeur de la journée

Gaëlle GUERNALEC LEVY

17 h 45 → Clôture

Nathalie PARENT



LE PUBLIC

- Professionnels de l'enfance
- Travailleurs sociaux
- Membres de Conseil de famille
- Thérapeutes
- Juristes
- Étudiants

Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité

Le 20 novembre 2017, Enfance & Familles d'Adoption organise, à Paris, un colloque sur le thème « Vers de nouvelles formes de parentalité ».

Les schémas familiaux et de parentalité se sont diversifiés : familles « PME » – père, mère, enfant(s) –, monoparentales, homoparentales, recomposées... On y trouve des parents d'enfants « faits maison », des parents par adoption, des beaux-parents, des parrains, des tiers digne de confiance...

Du côté des enfants placés, l'évolution des pratiques éducatives de ces dernières années aboutit désormais à élaborer avec eux un « projet pour l'enfant », quelle que soit leur situation juridique. Et si cette évolution était l'occasion de penser des projets familiaux « sur-mesure » pour des enfants privés d'environnement familial stable ? Pour que chaque enfant se voie proposer le cadre sécurisant et stable d'une famille, indispensable à son développement.

Ce sont ces réalités que ce colloque propose de croiser.

LES INTERVENANTS

- Gisèle APTER, chef du service de pédopsychiatrie, PU-PH Groupement hospitalier du Havre rattaché à l'UFR Médecine de Rouen
- Geneviève AVENARD, Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits
- Cédric DESPAGNE, témoin sur les relations entre enfants « biologiques » et enfants placés au sein d'une famille d'accueil
- Gaëlle GUERNALEC LEVY, journaliste indépendante, fondatrice du webmagazine GYNGER
- Claudine HUSSON, présidente de Un enfant une famille (UEUF), vice-présidente de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité (UNAPP)
- Siegfried LEFEZ, cinéaste, ayant été confié enfant à l'ASE
- Pascale LEMARE, psychologue, responsable du service Adoption-Consultation dossiers et Parrainage, Aide sociale à l'enfance de Seine-Maritime
- Mohamed L'HOUSSENI, directeur général de l'association RETIS (Recherches, Éducation, Territoires, Interventions, Sociabilités)
- Bertrand MORIN, formateur, médiateur
- Gérard NEYRAND, sociologue, professeur de l'Université Paul Sabatier Toulouse 3
- Karine NIVELAIS, éducatrice spécialisée, membre du conseil d'administration fédéral d'Enfance & Familles d'Adoption
- Nathalie PARENT, présidente d'Enfance & Familles d'Adoption, membre du Conseil national pour la protection de l'enfance (CNPE), membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP)

Parents malgré tout de Philippe MASSE, production ARRED-Citizen, 2016

Ce documentaire suit le parcours de plusieurs familles en situation de handicap intellectuel : deux ont leurs enfants à la maison, une a confié sa fille en tiers digne de confiance à sa sœur. Les enfants devenus grands témoigneront. Cinq professionnels nous aident à mieux comprendre les situations et leurs enjeux pour les enfants, les parents, et l'évolution sociétale.

Contact : www.lacathode.org

LIEU DU COLLOQUE

Centre international de séjour – Maurice Ravel
Salle des congrès, 6 avenue Maurice Ravel
75012 Paris

www.cisp.asso.fr

• Accès

- Métro 6 (Porte de Vincennes)
ou 8 (Porte dorée),
- Bus 29 ou 56, Tram 3a
(Alexandra Néel ou Montempoivre)

• Inscription

- Professionnels : 190 €
- Individuels : 90 €
- Etudiants : 60 €
(déjeuner non compris)

EFA est organisme de formation.
Demandez votre inscription sur
le plan de formation de votre employeur.
Une convention de formation vous sera adressée.

*Les frais d'inscription seront dus à hauteur de 50 %
pour toute annulation entre 20 et 10 jours avant l'événement
et en totalité pour toute annulation à moins de 10 jours.*



INFORMATIONS COLLOQUE

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation
221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70/78

secretariat.federation@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org

**Bulletin d'inscription téléchargeable
sur le site :**
www.adoptionefa.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 1^{er} novembre 2017 à :
Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette, 75010 Paris

Nom :

Profession :

Adresse personnelle :

e-mail :

Tarif : Le déjeuner n'est pas compris dans ce tarif.

- Professionnels : 190 €
- Individuels : 90 €
- Etudiants : 60 €

Ce tarif comprend un nouvel ouvrage collectif sur le thème de l'adoptabilité, qui sera remis à chaque participant.

Prise en charge de cette inscription

- Individuelle** (je joins un chèque de 190 € ou 90 € à l'ordre de EFA)
- Employeur** (demander à votre employeur de nous faire parvenir la lettre de commande qui rendra votre inscription définitive)

Nom de l'organisme auquel il faudra l'envoyer :

e-mail de l'organisme :